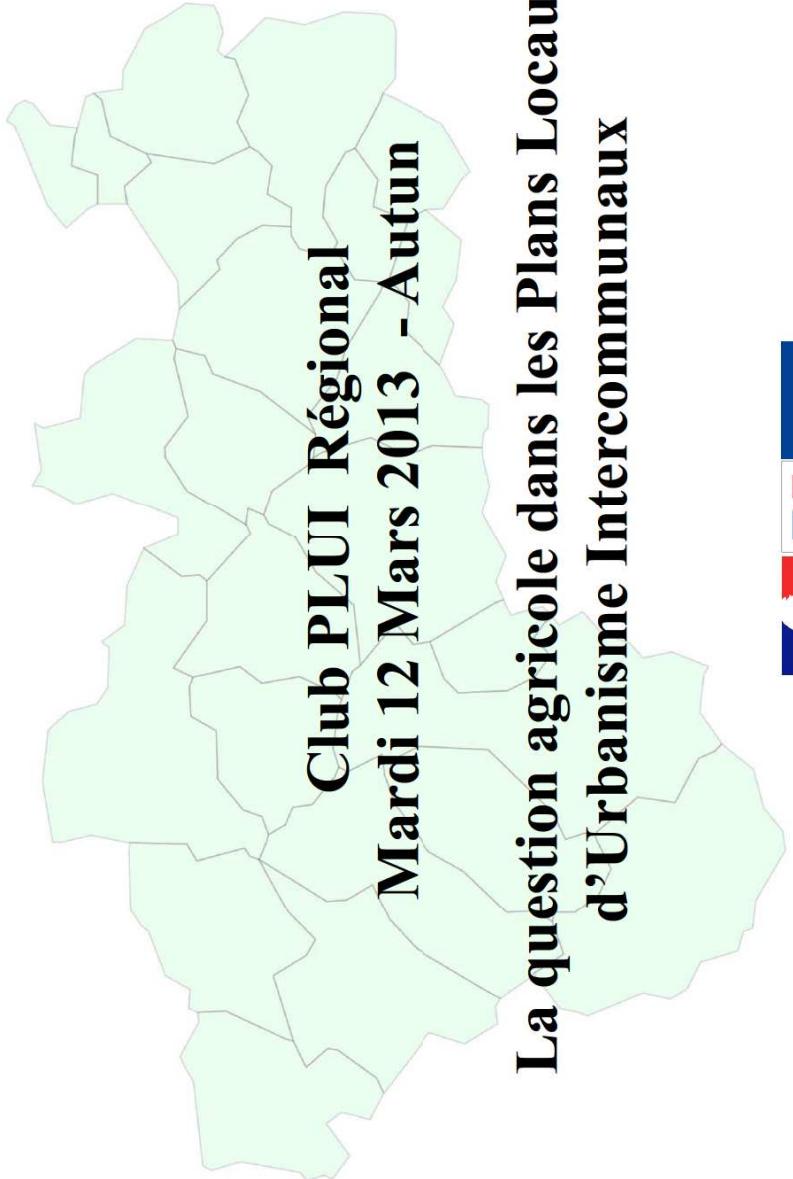


Communauté de Communes Cœur de Puisaye



Club PLUI Régional Mardi 12 Mars 2013 - Autun

La question agricole dans les Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux



4 rue Colette - 89130 Tournus - tel : 03 86 44 23 50 - fax : 03 86 44 29 01 - cc.toury.cois@wanadoo.fr - www.toury.cois.fr

Communauté de Communes Cœur de Puisaye

Situation géographique



Située à environ 25 km à l'Ouest de l'agglomération Auxerroise (Yonne – 89)



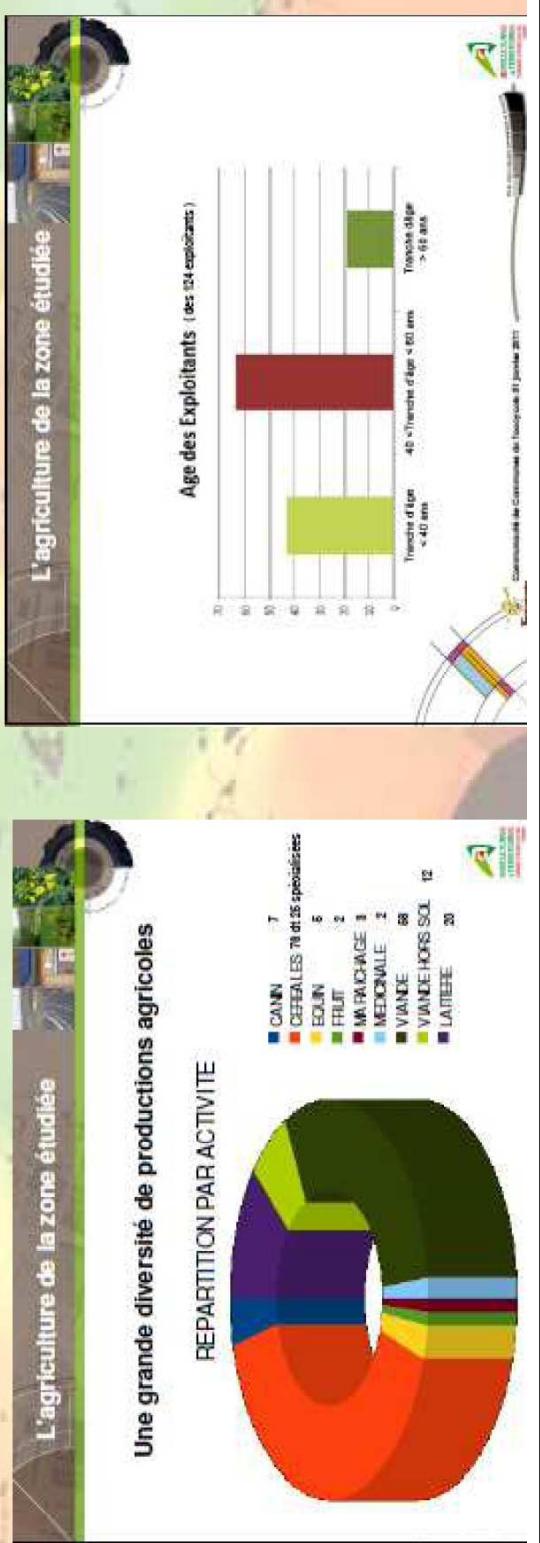
- Depuis le 01/01/2013, fusion de 3 EPCI
 - 24 communes, 16500 habitants.
 - PLU Intercommunal initié en 2010 sur le Toucycois (12 communes, 9200 hbts)
 - 5 communes au RNU
 - 7 communes avec un document (1 PLU, 2 POS, 4 CC)

Communauté de Communes Cœur de Puisaye

Reflexion en amont

- Portrait synthétique du territoire
- Portrait agricole du territoire
 - Majorité de polyculture, élevage très présent, baisse de la SAU, 75% des exploitants à la retraite avant l'échéance du PLUI
 - Quid du devenir de ces exploitations ?
 - Potentielle reconversion ?

Comment assurer leur pérennité et/ou en faciliter la transmission dans le PLUI ?



Communauté de Communes Cœur de Puisaye

Déroulé de l'étude

- Choix de la maîtrise d'œuvre : Chambre d'Agriculture de l'Yonne
- Déroulé de la mission : Un travail de terrain, Rencontre des agriculteurs par la CA89
 - Rendez-vous dans les communes en Avril 2011
 - À Beauvoir (Pourrain + Egleny), Moulins (Diges, Leugny, Lalande), Dracy (Toucy, Fontaines, Villiers,
 - 2ème session (Toucy, Fontaines) en Juin 2011
 - Relance téléphonique puis rencontre sur place (Juin 2011).
- 124 sièges d'exploitations (156 exploitants) — 124 exploitants rencontrés

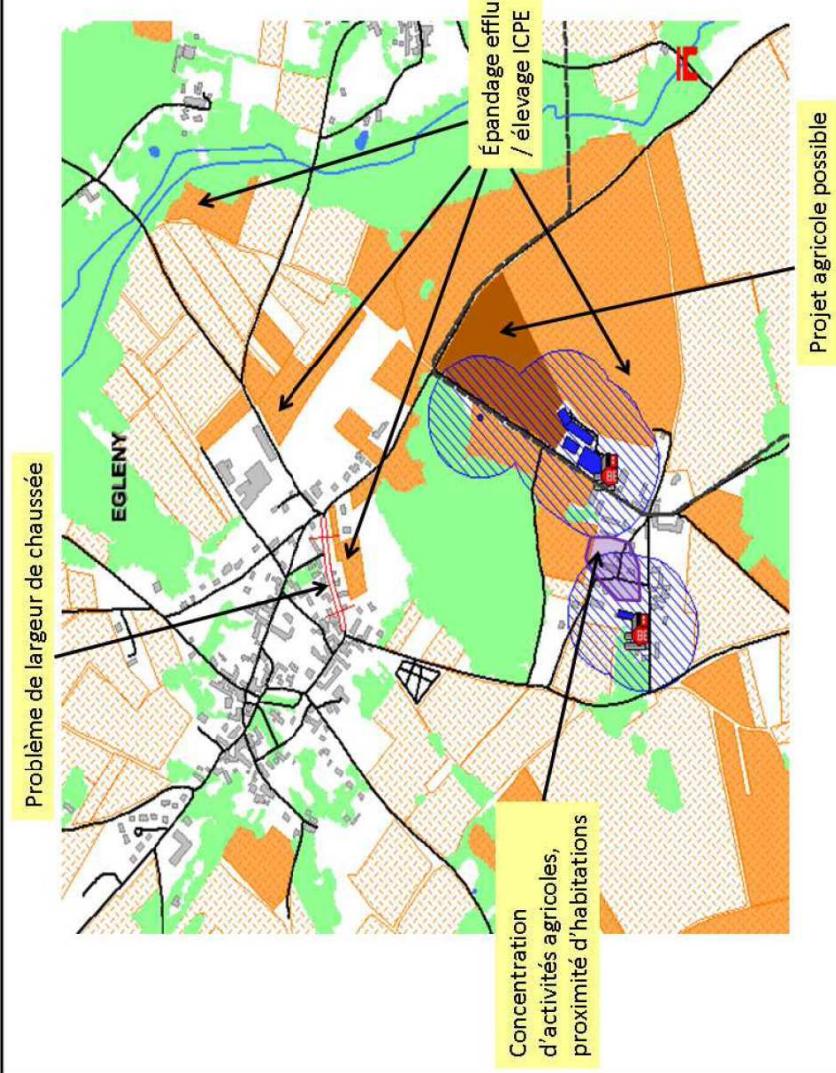
↑ Bilan positif (approche libre des exploitants)

Communauté de Communes Cœur de Puisaye

Résultats des rencontres

Production d'une base de données complète sur la problématique agricole par exploitation, par commune, à l'échelle intercommunale :

- Cohabitation
- Proximité des terres
- Gestions des eaux
- Epandage
- Circulations
- Développement
- Reconversions

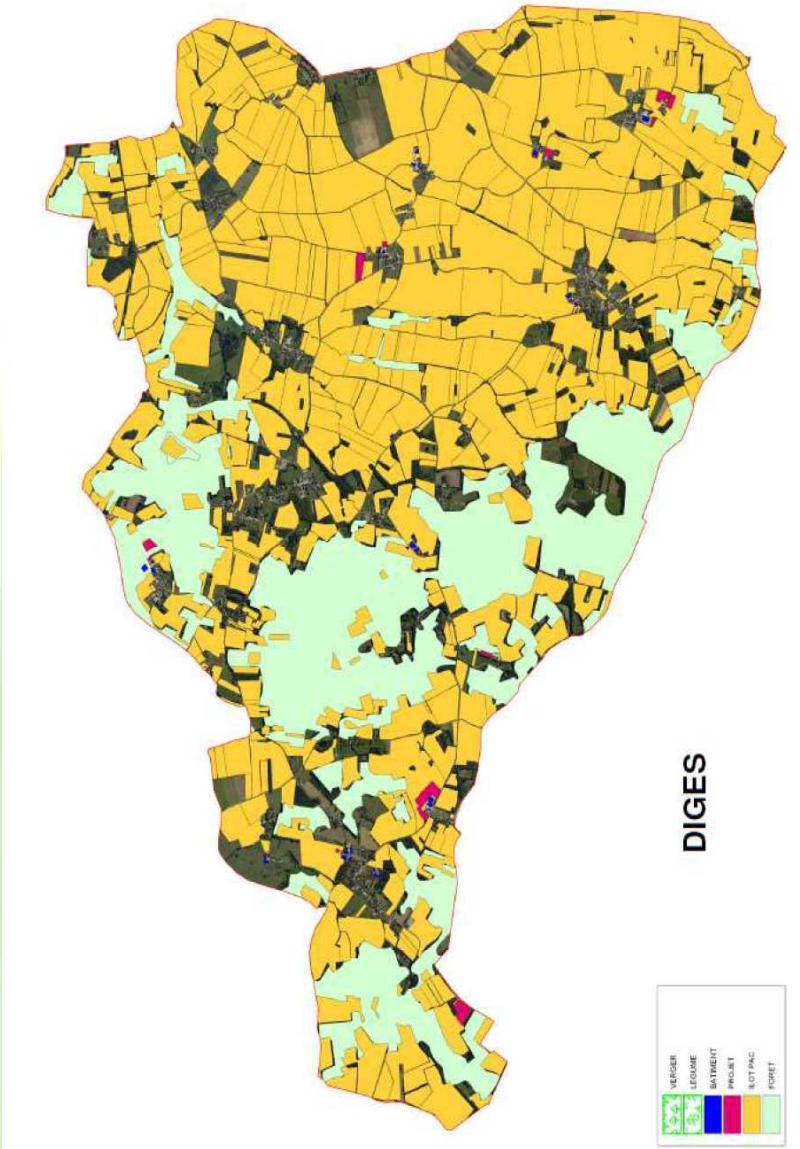


Communauté de Communes Cœur de Puisaye

Historique du PLU Intercommunal

- Production d'une cartographie intégrable dans le chapelet de données du PLU (format SIG) : Carte de l'occupation des sols = outil d'aide à la décision
- Remise du document et conclusions de la Chambre d'Agriculture sur la place à donner à ce diagnostic dans le PLU Intercommunal.
- Présentation à l'ensemble des élus et agriculteurs du territoire
- Degré d'intégration du diagnostic agricole dans le PLU Intercommunal
Phase diagnostic
 - au cours des ateliers thématiques du diagnostic
 - intégration des éléments après regard critique par le BE PLUI

Communauté de Communes Cœur de Puisaye



Réalisation de « cartes des impossibles » comme outil d'aide à la décision

Communauté de Communes Cœur de Puisaye

Intégration dans le PLU Intercommunal

Phase diagnostic

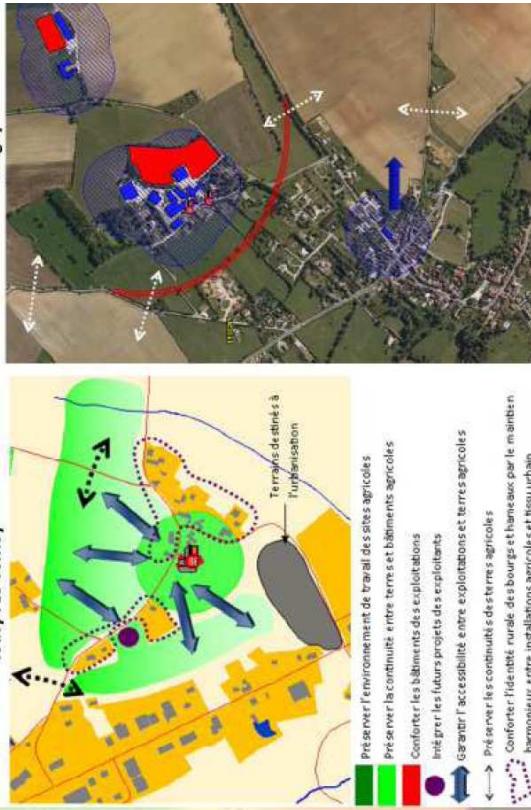
- au cours des ateliers thématiques du diagnostic
- intégration des éléments après regard critique par le BE PLUI

Phase PADD

Un espace agricole préservé pour une agriculture porteuse de développement

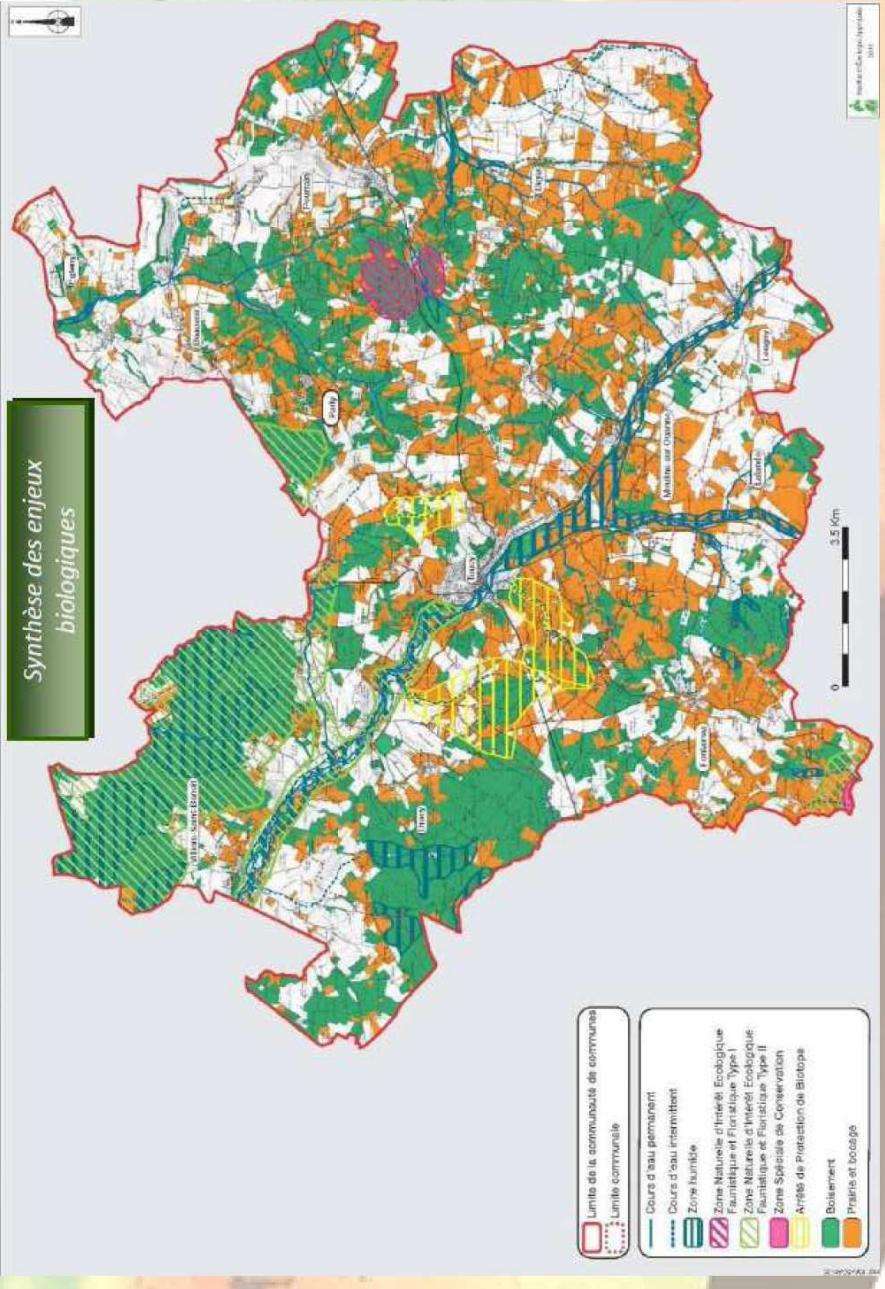
↑ Préserver les terres agricoles

- Prendre en compte de la valeur pédologique des terres dans les choix d'urbanisation
- Préserver l'environnement des exploitations pour éviter tout conflit (Zone des 100m)
- Préserver les marqueurs agricoles du territoire (cohabitation harmonieuse et anticipation des changements de vocation)



Communauté de Communes Cœur de Puisaye

Préservation des trames vertes et bleues



Communauté de Communes Cœur de Puisaye

Préservation de la trame verte

- Volonté de préserver la trame verte du territoire
- Prise en compte de la nouvelle réglementation PAC sur les S.E.T
- Travail en concertation avec les agriculteurs (Ex. PNR Avesnois—62)



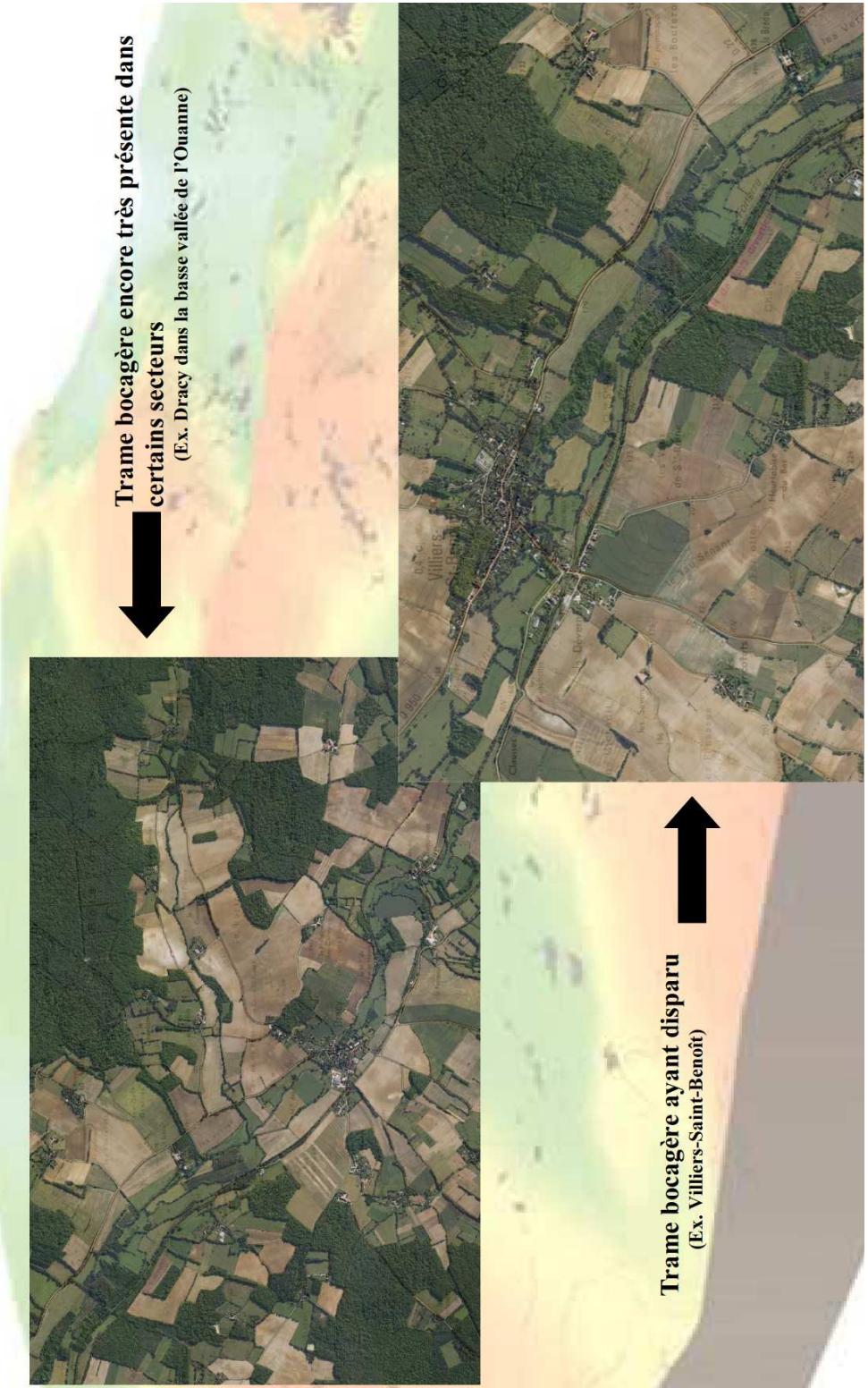
- Préserver le linéaire de haies existant et restaurer les continuité rompus entre les massifs boisés du territoire et lutter contre le ruissellement

- Prise en compte de la nouvelle réglementation PAC sur les S.E.T

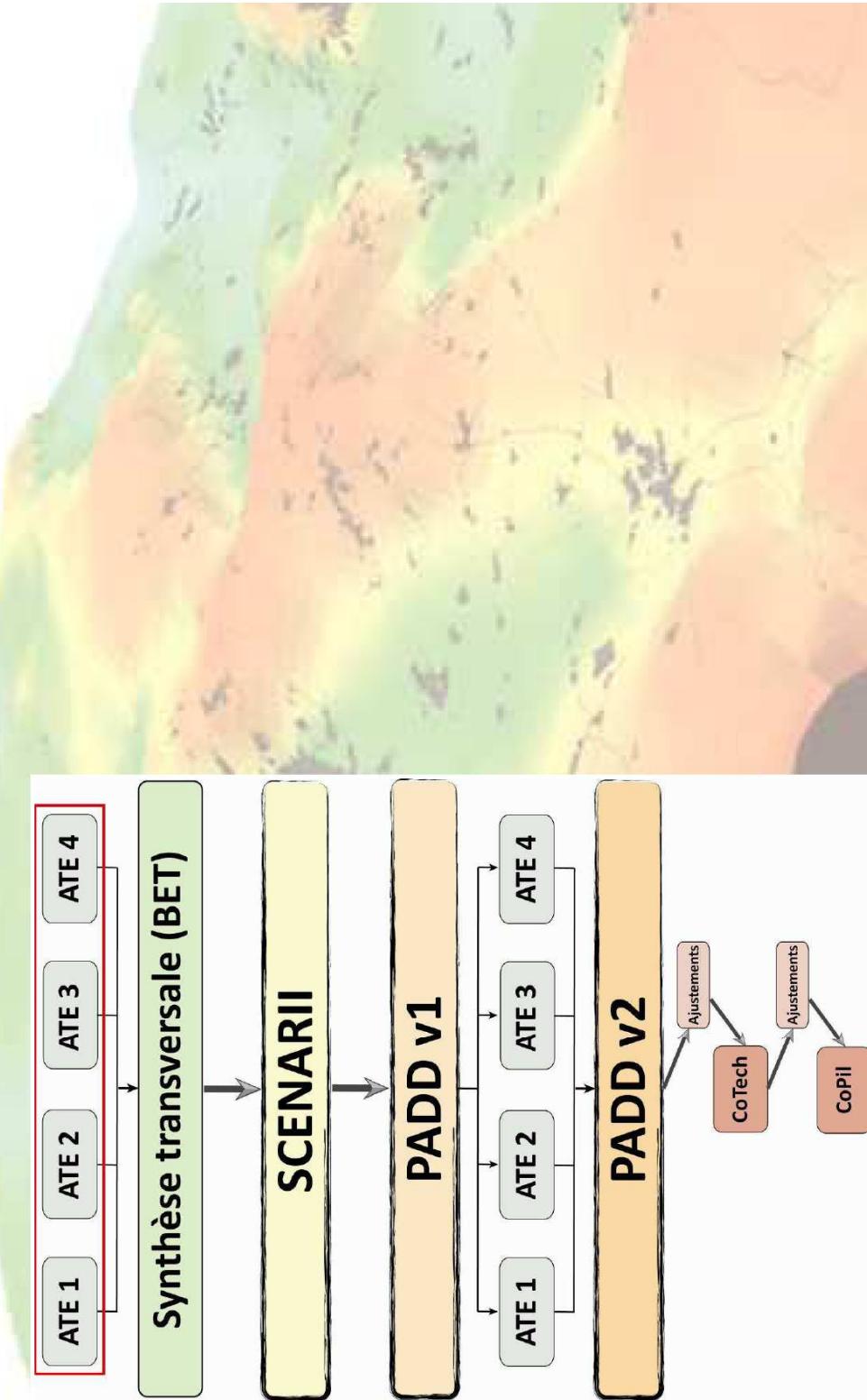
- Travail en concertation avec les agriculteurs pour étudier le projet soumis au diagnostic agricole
 - Dans l'établissement du zonage : nouvelle rencontre avec les agriculteurs pour étudier le classement des haies à préserver
 - Dans l'établissement du règlement : procédure contradictoire pour le classement des haies à préserver

- Dans un 1^o temps : analyse par photo-interprétation des linéaires à classer
- Dans un 2^o temps : présentation aux riverains de ces linéaires et négociation
- Phase Post-PLU : Développement d'une filière bois sur le territoire à partir du bois de taillis (Ex. : Le Méné (22))

Communauté de Communes Cœur de Puisaye



Communauté de Communes Cœur de Puisaye





Merci de votre attention

Telesforo TUNA
Chargeé de mission Urbanisme
Communauté de Communes Cœur de Puisaye
4, rue Colette
89130 Toucy
03.86.44.23.50
t.tuna@cc-coeurdepuisaye.fr